

---

## **1ER OCTOBRE 2005, NOUVEAUX TARIFS DE PÉAGE SUR LE RÉSEAU DU GROUPE AUTOROUTES PARIS-RHIN-RHÔNE**

**20 septembre 2005**

**Conformément aux contrats d'entreprise signés avec l'État en novembre 2004, la Direction générale des routes et la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes viennent de procéder au contrôle des nouvelles grilles tarifaires de la société Autoroutes Paris-Rhin-Rhône et d'AREA, sa filiale.**

### **Une augmentation de 2,26 % pour les véhicules de classe 1 sur le réseau de la société Autoroutes Paris-Rhin-Rhône**

Le 1er octobre 2005, les tarifs des péages autoroutiers augmenteront en moyenne, de 2,26 % pour les véhicules de classe 1 (véhicules légers), de 8,73 % pour les véhicules de classe 2 (utilitaires et caravanes), de 3,28 % pour les poids lourds de classe 3, de 3,22 % pour les poids lourds de classe 4 et de 2,11 % pour les classes 5 (motos).

### **Une augmentation de 1,44 % pour les véhicules de classe 1 sur le réseau AREA**

Le 1er octobre 2005, les tarifs des péages autoroutiers augmenteront en moyenne, de 1,44 % pour les véhicules de classe 1 (véhicules légers) et les véhicules de classe 2 (utilitaires et caravanes). Les tarifs resteront stables pour les classes 3, 4 et 5.

Les contrats d'entreprise ayant été signés en novembre 2004, les nouveaux barèmes de tarifs sont indépendants de l'évolution future du capital d'Autoroutes Paris-Rhin-Rhône.

Pour la seconde année consécutive, le groupe Autoroutes Paris-Rhin-Rhône va déployer un plan de communication. Intitulé "Ce que le péage fait pour vous", il vise à informer la clientèle de la hausse annuelle des tarifs de péage des réseaux Autoroutes Paris-Rhin-Rhône et AREA. Il s'agit ainsi de mieux faire comprendre comment à travers ses différentes missions, Autoroutes Paris-Rhin-Rhône utilise le revenu du péage.

À partir du 22 septembre, près d'un million de dépliants vont être distribués aux principales gares de péages et adressés par courrier aux clients abonnés au télépéage. Ce document reprend les questions les plus fréquemment posées sur le péage et il souligne les investissements réalisés au cours de l'année. Parallèlement, une campagne de spots d'information sera diffusée sur la radio d'Autoroutes Paris-Rhin-Rhône, Autoroute info 107.7. Cette communication sera également relayée sur le site Internet [www.parisrhinrhone.com](http://www.parisrhinrhone.com).

### **Le groupe Autoroutes Paris-Rhin-Rhône**

*Deuxième groupe autoroutier en France et troisième en Europe, la Société Autoroutes Paris-Rhin-Rhône et sa filiale Autoroutes Rhône-Alpes (AREA) construisent, gèrent et exploitent en concession de l'État, un réseau de 2 260 km d'autoroutes.*

*Le groupe Autoroutes Paris-Rhin-Rhône connecte ainsi deux réseaux complémentaires en France, l'un comprenant, entre autres, une double liaison entre Paris et Lyon (via Troyes/Dijon ou Auxerre) et l'autre desservant, dans la région Rhônealpine, les pôles de Lyon, Annecy, Chambéry, Albertville, Grenoble et Valence.*

*Axe de communication majeur en Europe, ce réseau totalise environ 20,7 milliards de kilomètres parcourus en 2004. Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe a atteint 1,510 milliard d'euros pour un résultat net de 148 millions d'euros en 2004. Le Groupe emploie 4 495 personnes.*

